

dit singulièrement ce passage, en voyant dans « le fond » et « le plus haut » ἀσθητά et ὑψηλά, les choses sensibles et les choses intelligibles, ce qui se rapporte aux sens et ce qui se rapporte à l'esprit et à la raison. Il appelle encore vierge, l'âme qui n'est souillée par la conscience d'autre péché, et peut engendrer de soi Emmanuel, Dieu avec nous, c'est-à-dire la présence et la parole de Dieu. Mais nous, nous mangeons les chairs de l'agneau, non cuites à l'eau, Exod. xii, mais rôties, afin qu'elles puissent sécher en nous toutes les humeurs des plaisirs, en sorte que nous ne négligions pas le sacrement de notre foi, pour avoir en plus de sagesse qu'il ne convient d'en avoir.

« Et Achaz dit : Je n'en demanderai point, et je ne tenterai pas le Seigneur. » Isa. vii, 12. Ce n'est point par humilité, c'est par orgueil qu'il refuse de demander un prodige au Seigneur. Quoiqu'il soit écrit dans le Deutéronome : « Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu, » Deut. vi, 16, et que le Sauveur ait opposé ce témoignage au diable, Matth. iv, pourtant, dès qu'il recevait l'ordre de demander, il devait, par obéissance, remplir cet ordre, surtout alors que Gédon et Manué, qui avaient demandé un prodige, avaient été exaucés, Judic. vi et xiii. Toutefois, en raison de l'ambiguïté du texte hébreu, qui porte וְלוֹ חָסַס אֲדֹנָי, bien que tous les interprètes aient traduit, « je ne tenterai pas le Seigneur, » on peut lire, « je n'exal-

terai pas le Seigneur. » Ce roi impie savait en effet que, s'il demandait un prodige, il le verrait, ce qui serait tout à la gloire de Dieu. Ainsi, adorateur des idoles, lui qui leur avait fait élever des autels sur toutes les places et sur les montagnes, et qui avait remplacé les lévites par leurs prêtres, il ne veut pas demander le prodige qu'il reçoit l'ordre de demander.

« Et il dit : Écoutez donc, maison de David : Ne vous suffit-il pas de laisser la patience des hommes, sans laisser encore celle de mon Dieu? » Isa. vii, 13. Quel est celui qui dit : « Écoutez, maison de David? » Ce n'est point Dieu qui vient de dire à Achaz : « Demandez au Seigneur votre Dieu qu'il vous fasse voir un prodige, » mais le Prophète, comme le prouve ce qui suit : « Sans laisser encore la patience de mon Dieu. » Et voici le sens : Puisqu'il ne vous suffit pas de persécuter les Prophètes et de mépriser leurs paroles, et que vous vous mettez en contradiction avec la volonté de Dieu, qui vient lui-même pour la manifester, en sorte que vous êtes un sujet de fatigue pour lui, qui a dit ailleurs : « Je suis las de cette charge, » Isa. i, 14, le Seigneur fera ce qui suit. Au lieu de fatigue et lassitude, qui est la traduction d'Aquila et de Symmaque, les Septante et Théodotion ont mis ἀγωνem, c'est-à-dire lutte et combat, parce que les querelleurs ne courbent point leur cou sous le joug du Seigneur, et, tandis qu'il veut panser leurs blessures, ils repoussent la guérison. Il

possit legi, « non exaltabo Dominum. » Sciebat enim rex impius quod si signum peteret, accepturus esset, et glorificaretur Dominus. Ergo quasi idolorum cultor, qui in omnibus angulis platearum et in montibus lucisque nemorosis aras construxerat, et pro Levitis habebat fanaticos, non vult signum petere quod præceptum est.

« Et dixit : Audite ergo, domus David : Numquid parum vobis est molestos esse hominibus, quia molesti estis et Deo meo? » Isa. vii, 13. Quis est iste qui dixit : « Audite ergo, domus David? » Nequaquam Deus qui supra ad Achaz dixerat : « Pete tibi signum a Domino Deo tuo; » sed Propheta, ut ex consequentibus comprobatur : « Quia molesti estis et Deo meo. » Et est sensus : Quia non solum prophetas persequebamini, et eorum dicta contemnitis, sed et presentis et jubentis Dei sententia contradiculis, ita ut ei exhibeatis laborem, qui in alio loco ait : « Laboravi sustinentes, » Isa. i, 14, idcirco Dominus facit quæ sequuntur. Pro « labore » et « molestia, » quod Aquila et Symmachus translulerunt, LXX et Theodotio « agonem » interpretati sunt, id est, « luctum » atque « certamen, » quia contentiosi non subjiciant collum Domini servituti, sed illo vulnere

allegoriam extenuatum, ut profundum et excelsum ἀσθητά et ὑψηλά intelligeret, quæ nos possumus « sensibiliter » dicere, et « intelligibiliter, » quorum alterum refertur ad sensus, alterum ad mentem et rationem. Virgineam quoque interpretatur animam, quæ nulla peccati corrupta est conscientia, et potest de se Emmanuel, « nobiscum Deum, » id est, presentem Dei generare sermonem. Sed nos elixas agni carnes non comedimus, Exod. xii, verum assas, et quæ in nobis possunt omnes voluptatum siccare pituitas, ne sacramentum fidei nostre, dum plus sapiamus quam oportet sapere, negligamus.

« Et dixit Achaz : Non petam, et non tentabo Dominum. » Isa. vii, 12. Non humilitatis est, sed superbie, quod non vult signum a Domino postulare. Quamquam enim scriptum sit in Deuteronomio : « Non tentabis Dominum Deum tuum, Deut. vi, 16, et hoc contra diabolum Salvator usus sit testimonio; Matth. iv; tamen jussus ut peteret, obediencia debuit explere præceptum, præsertim cum et Gedeon et Manue signum petierint et acceperint, Judic. vi et xiii. Quamquam juxta Hebræi sermonis ambiguitatem, in quo scriptum est וְלוֹ חָסַס אֲדֹנָי, et omnes similiter translulerunt, « non tentabo Dominum, »

est à remarquer que l'impie Achaz ne voulant pas demander un prodige, la voix prophétique s'adresse à la maison de David, c'est-à-dire à la tribu royale, dont il a été déjà dit : « Ils annonceront cette nouvelle à la maison de David en ces termes : La Syrie et Ephraïm ont fait alliance. »

« C'est pourquoi le Seigneur vous donnera lui-même un prodige : une Vierge concevra, et elle enfantera un fils qui sera appelé Emmanuel. » Isa. vii, 14. Dieu ne parlera plus en plusieurs temps et de diverses manières, comme dit l'apôtre Paul, Hebr. i; il ne sera point, comme parle Osée, Osee. xii, représenté par les Prophètes sous différentes images; mais lui qui auparavant parlait par les autres, dira lui-même : Me voici. C'est à lui que l'Épouse du Cantique des Cantiques adresse cette prière : « Qu'il me donne un baiser de sa bouche, » Cant. i, 2; car le Seigneur des armées est lui-même le roi de gloire; Psalm. xxiii, 10; lui-même descendra dans le sein d'une Vierge, et il entrera et il sortira par la porte orientale, qui est toujours fermée, Ezech. xiv, de laquelle Gabriel dit à la Vierge : « Le Saint-Esprit surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre; c'est pourquoi le fruit saint qui naîtra de vous sera appelé le Fils de Dieu; » Luc. i, 35; et dans les Proverbes : « La Sagesse s'est édifiée

une demeure. » Prov. ix, 1. Puisqu'il est dit : « Le Seigneur lui-même vous donnera un prodige, » ce prodige doit être inoui et admirable. Si c'est une jeune fille, comme veulent les Juifs, et non une vierge qui enfante, comment appeler cela un prodige, quand jeune fille indique l'âge, non l'intégrité? D'ailleurs, luttions pied à pied avec les Juifs, et que notre avis ne leur prêche pas à rire de notre ignorance. Vierge, en hébreu, se dit BETHULA, mot que ne porte pas ici le texte, où nous lisons ALMA, que tous, les Septante exceptés, ont rendu par « jeune adolescente. » Or, chez les Hébreux, le mot alma a un double sens : « Jeune adolescente, » et « cachée, » c'est-à-dire, ἀπόκρυφος,.... De là vient que le titre du psaume neuf, ALAMOTH, a été traduit par les autres interprètes par « pour l'adolescence, » tandis que les Septante disent, « pour ceux qui sont cachés, » et « cachée, » dans la Genèse également, là où Rebecca est appelée alma, Genes. xxiv, Aquila ne met ni « jeune adolescente, » ni « jeune fille, » mais « cachée, » De même à la femme du Snamite, qui, après la perte de son fils, se jetait aux pieds d'Élisée, d'où Jérôme vult l'écarter, le Prophète dit : « Laissez-la, son âme est dans l'amertume et le Seigneur me l'a caché. » IV Reg. iv, 27. Au lieu des mots du latin « abscondit a me, me l'a caché, » l'hébreu porte ELEM MEMENNI. Par conséquent, alma répond non-seulement à

eorum volente curare, respuat sanitatem. Et hoc notandum, quod Achaz rege impiissimo nolente signum petere, sermo propheticus ad domum David, hoc est, ad tribum regiam convertatur, de qua supra legitur : « Et nuntiaverunt hæc domui David, dicentes : Consenserunt Syria et Ephraim. »

« Propterea dabit Dominus ipse vobis signum. Ecce Virgo concipiet et pariet, et vocabis nomen ejus Emmanuel. » Isa. vii, 14. Nequaquam multifarie juxta apostolum Paulum, et multis modis loquetur Deus; Hebr. i; nec juxta alium prophetam, Osee xii, in manibus prophetarum assimilabitur; sed qui ante loquebatur per alios, dicit ipse, « adsum. » Infra, 58. De quo et Sponsa rogabat in Cantico Canticozum : « Osculetur me osculo oris sui. » Cant. i, 2. Dominus enim virtutum ipse est rex gloria; Psalm. xxiii, 10; ipse descendit in uterum virginalem, et ingreditur et egreditur Orientalem portam quæ semper est clausa; Ezech. xlv; de qua Gabriel dicit ad Virginem : « Spiritus sanctus veniet super te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi; propterea quod nascetur in te sanctum, vocabitur Filius Dei; » Luc. i, 35; et in Proverbiis : « Sapientia edificavit sibi domum. » Prov.

ix, 1. Quando autem dicitur : « Dabit Dominus ipse vobis signum, » novum debet esse aliquid mirabile. Sin autem juvenacula vel puella, ut Judæi volunt, et non virgo pariat, quale signum poterit appellari, cum hoc nomen etatis sit, non integratiss? Et revera, ut cum Judæis conferamus pedem, et nequaquam contentioso hinc præbeamus eis risum nostræ imperitiæ, virgo Hebræica BETHULA appellatur, quæ in præsentî loco non scribitur; sed pro hoc verbo positum est ALMA, quod præter LXX omnes « adolescentulam » translulerunt. Porro ALMA apud eos verbum ambiguum est: dicitur enim et « adolescentula, » et « abscondita, » id est, ἀπόκρυφος,.... Unde et in titulo psalmi noni, ubi in Hebræo positum est (α) ALAMOTH, cæteri Interpretes translulerunt, pro « absconditis, » Et in Genesi legitur, ubi Rebecca dicitur « alma, » Genes. xxiv, Aquilam non « adolescentulam, » nec « puellam, » sed « absconditam » translulisse. Sima, mittis quoque mulier, amisso filio, cum Elisæ fuisset pedibus provaluta, et prohiberet cum Jeci, audit a Propheta: « Dimitte eam, quia in dolore est, et Dominus abscondit a me. » IV Reg. iv, 27. Pro eo quod

(a) In Vatic. Alamoth: nam vero Almoth, quædam domus et Græcis litteris reddit Vatic. exemplaris Ἐπιπρό. Nonnulli, teste Forro etiam Symmachus scripturam venit a cæteris Interpretibus, quos tradit pro adolescentia translulisse, siquidem ἰσὶ Γαβριὴλ, de morte, ab illo interpretatum docent Græci libri. (Edit. Migne.)

« jeune fille » et à « vierge, » mais encore, avec extension, à « vierge cachée » et « retirée dans le secret, » qui n'a jamais été prodiguée aux regards des hommes, et que ses parents ont gardée avec le plus grand soin. En outre, la langue cartthaginoise, qui dérive, dit-on, de l'hébreu, dit proprement vierge. Dussions-nous prêter à rire aux Juifs, ajoutons qu'en notre langue, *alma* signifie sainte. Les Hébreux d'ailleurs se servent des mots de presque toutes les langues ; comme dans le Cantique des Cantiques, *Cant. III, 9*, le *שפתון*, c'est-à-dire la litière que Salomon fit faire ; dans le texte hébreu, nous trouvons le mot grec tel quel. De même pour les mots *nuga*, badineries, et *mensura*, mesure, qu'ils écrivent de la même manière, en leur donnant le même sens. Et autant que je puis m'en reposer sur ma mémoire, je ne crois avoir jamais lu le mot *alma* appliqué à une femme mariée ; il ne convient qu'à une vierge, et à une vierge du premier âge et encore dans l'adolescence. Il peut, en effet, se faire qu'une vierge ait déjà un certain âge ; mais l'Écriture parle d'une vierge à peine sortant de l'enfance. Ainsi, ô maison de David, cet enfant qui naîtra

de l'enfance et ne pourra avoir connu un homme, du moins d'une vierge à peine nubile. Enfin, dans le Deutéronome, *Deut. xxii, 25 et seqq.*, les mots de jeune fille et de jeune adolescente s'entendent d'une vierge. « Si un homme trouve dans un champ une fille qui est fiancée, et que, lui faisant violence, il la déshonore, il sera lui seul puni de mort ; la fille ne souffrira rien et elle n'est point digne de mort, parce que, comme lors qu'un voleur s'élevant tout d'un coup contre son frère lui ôte la vie, ainsi cette fille a souffert une semblable violence ; elle était seule dans un champ, elle a crié et personne n'est venu la délivrer. » Et dans le livre des Rois, nous lisons qu'on s'enquit d'une jeune fille vierge du nom d'Abisag, qu'on introduisit chez le roi, afin qu'elle dormit auprès de lui et qu'elle le réchauffât ; cette jeune fille était d'une beauté rare, elle servait le roi, et le roi la laissa toujours vierge. Quant à ce qui suit : « Vous appellerez du nom d'Emmanuel, » selon la version unanime des Septante et des autres trois interprètes, Matthieu écrit, « on l'appellera, » ce qui n'est pas dans le texte hébreu. Ainsi, ô maison de David, cet enfant qui naîtra

ad huc virum nescit non posset; sed jam nubilis. Denique in Deuteronomio, *Deut. xxii, 25 et seqq.*, sibi puella et adolescentula nomine virgo intelligitur. « Si invenerit, inquit, homo in campo puellam desponsatam, et vi oppressam dormierit cum ea, interficietis virum solum, qui concubuit cum ea, et puella nihil facietis: non est adolescentula peccatum mortis. Quia quomodo si quis in insidiis insurgat contra proximum suum, et interficiat animam ejus, et sic hoc negotium accidit. In agro invenit eam: clamavit puella desponsata, et non est inventus qui auxiliaretur ei. » Et in Regum volumine legitimus, *III Reg. i*, quod quesierint puellam virginem nomine Abisag, et introduxerint ad regem, quem dormiret cum eo, et fovaret eum, et erat puella pulchra nimis, et ministrabat ei, et rex non cognovit eam. Quodque sequitur: « Et vocabis nomen ejus Emmanuel, » et *LXX* et tres reliqui similiter translulerunt, pro quo in Matthæo scriptum est, « vocabit, » quod in Hebræo non habetur. Ergo iste puer qui nascetur ex Virgine, o domus David, nunc a te appellatur Emmanuel, id est, « nobiscum Deus, »

(a) Et secreta. Ita olim educabatur puella, ut domi apud matrem desisterent, nec prodirent in publicum nisi necessitas, rei cultus divini ratio postulare; quem morem veterum attingit Hesiodus lib. II Ergon. 438:

Ἐντὶ δόμων ἑστῶσθι πόλι παρὰ πυρρὰ μίσην.  
Quæ sedes intra charam apud matrem manet.

Josephus quoque de Machabæis xviii fortissimum corvendum matrem ita ad filium inducit loquentem: « Ὅτι Ἐγγύθην παρθένον ἐποίησεν ἡμεῖς ἡμεῖς ἐκείνην παρὰ τὸν ὄχλον, ἐπεὶ, quia genita sum virgo casta, nuptæ exeresi partum duximus. In libris desique Machabæis virgines dicuntur abconditæ sive inclusæ κατὰ τὸν ὄχλον. Vide I Machab. II, 19, et lib. III, cap. I. Ἄρα κατὰ τὸν ὄχλον ἐν θηλάσιον ὡν τελευτῶσιν ἑβραίων. Inclusæ virgines in thalamis cum genitricibus properant. MARTIAN.

(b) Omnisque, etc. Hanc observationem vitio dant critici ephraïtas; sed ostendunt prius ephraïtas, non esse verbum Hebræicum, et πορτεῖον Græcum; similiter nuga, mensura, non esse Latinarum nuga et mensuram. MARTIAN.

de la Vierge, vous appellerez maintenant Emmanuel, c'est-à-dire « Dieu avec nous, » parce que l'événement même de votre délivrance des mains des deux rois vous prouvera que Dieu est avec vous ; et lui, qui plus tard sera appelé Jésus, c'est-à-dire, Sauveur, parce qu'il doit sauver tout le genre humain, vous lui donnerez maintenant le nom d'Emmanuel. Le mot *CARATHI*, que tous ont rendu par « vous appellerez, » peut aussi se traduire par « il ou elle appellera, » parce que la Vierge même qui concevra et enfantera, doit donner ce nom à Jésus. Dans beaucoup de citations que les Évangélistes et les Apôtres ont prises dans les anciens livres, il faut remarquer avec le plus grand soin qu'ils n'ont pas suivi l'ordre des mots, mais le sens. Ainsi, pour ce passage, au lieu de « concevra en son sein, » Matthieu a dit, « aura en son sein ; » *Math. I, 1* ; et au lieu de « vous appellerez, » on l'appellera. Les Hébreux pensent que cette prophétie s'applique à Ezéchias, fils d'Achaz, parce que c'est sous son règne que Samarie fut prise ; cette opinion ne se peut justifier entièrement, puisqu'Achaz, fils de Joathan, régna seize ans sur Juda et Jérusalem, *IV Reg. xvi*, et qu'il eut pour successeur son fils Ezéchias, âgé de vingt-cinq ans, qui régna vingt-neuf ans sur Juda et Jérusalem. Comment donc, en accordant que cette prophétie fut faite à Achaz la pre-

quia rebus ipsis probatis a duobus inimicis regibus liberata, Deum te habere presentem; et qui postea vocabitur Jesus, id est, « Salvator, » eo quod universum hominum genus salvaturus sit, nunc a te Emmanuelis appellatur vocabulo. Verbum (α) *CARATHI*, quod omnes interpretati sunt « vocabis, » potest intelligi et « vocabit, » quod ipsa scilicet Virgo qua concipiet et pariet, hoc Christum appellatur sit nomine. In multis testimoniis que Evangeliste vel Apostoli de libris veteribus assumpserunt, curiosus attendendum est, non eos verborum ordinem secutos esse, sed sensum. Unde et in presenti loco, pro « concipiet in utero, » Matthæus posuit, « utero habebit, » *Math. I, 13*; et pro « vocabis, vocabunt, » Hebræi hoc de Ezechia filio Achaz prophetari arbitrantur, quod ipso regnante sit capta Samaria; quod omnino probari non potest. Siquidem Achaz, filius Joatham, regnavit super Judam et Jerusalem annis sedecim, *IV Reg. xvi*, cui successit in regnum filius ejus Ezechias, annos natus viginti quinque, et regnavit super Judam et Jerusalem annis viginti novem. Quomodo ergo, ut demum primo anno Achaz hanc ad eum factam prophetiam, de Ezechia conceptu dicitur

mière année de son règne, peut-elle être relative à la conception et à la naissance d'Ezéchias, alors qu'au temps où Achaz monta sur le trône, Ezéchias avait neuf ans déjà, à moins qu'ils ne prétendent que la sixième année du règne d'Ezéchias, en laquelle Samarie fut prise, est appelée l'enfance, non de son âge, mais de son gouvernement? Cette explication est évidemment forcée, même aux yeux des esprits les plus simples. Il en est un qui s'efforce de prouver que le prophète Isaïe eut deux fils, Jasub et Emmanuel, et qu'Emmanuel naquit de la prophétesse sa femme, comme figure du Sauveur Jésus ; en sorte que l'ainé, Jasub, nom qui veut dire abandonné et qui retourne, serait la figure du peuple juif, qui a été abandonné et qui doit retourner plus tard, tandis que le cadet, Emmanuel, ou Dieu avec nous, serait celle de la vocation des nations, après que le Verbe a été fait chair et qu'il a habité parmi nous.

« Il mangera le beurre et le miel, en sorte qu'il sache rejeter le mal et choisir le bien. » *Isa. vii, 15*. Les Septante disent, « avant qu'il sache, » et ce qui suit, « prendre sur soi le mal, » n'est pas dans l'hébreu. Voici le sens : O maison de David, à qui la parole divine prescrit d'appeler, c'est-à-dire, d'invoquer, dans le péril où vous êtes, le nom d'Emmanuel, ou Dieu avec nous, ne vous étonnez pas de la nouveauté de

et nativitate, cum eo tempore quo regnare cepit Achaz, jam novem Ezechias esset annorum, nisi forte sextum Ezechie regni annum, quo est capta Samaria, infantiam ejus appellari dicant, non atatis, sed imperii? Quod coactum esse atque violentum, etiam et stultis patet. Quidam de nostris Isaiam prophetam duos filios habuisse contendit, Jasub et Emmanuel, et Emmanuel de prophetissa uxore ejus esse generatum, in typum Domini Salvatoris; ut prior filius « Jasub, » quod interpretatur « relictus, » sive « convertens, » Judæicum populum significet, qui relictus est, et postea revertisset; secundum autem, id est, « Emmanuel, » et « nobiscum Deus, » gentium vocationem, postquam Verbum caro factum est, et habitavit in nobis.

« Butyrus et mel comedit, ut sciat reprobare malum, et eligere bonum. » *Isa. vii, 15*. Pro quo *LXX* translulerunt, « antequam sciat, » quodque sequitur, « assumere malum, » in Hebræo non habetur. Et est sensus : O domus David, cui Dei sermo præcipitur, ut voces, id est, invoques, in periculo constituta, nomen Emmanuelis, id est, nobiscum Dei; non timere ad rei novitatem, de Ezechia conceptu dicitur

(a) Verbum *Carathi*. Omnes mss. codices Latini legunt et edidimus *CARATHI*, in prima persona. Sed hoc vel error est librærorum veterum, vel libertas Hieronymi qui more Syrorum legebat iud in secunda feminina singulari præteritorum. *Carathi*, pro *carathi*. Quod quidem potest intelligi vocatū, ut observat idem Hieronymus, non juxta Grammaticorum verborum sensum; sed juxta prophetalem, qui ad virginem parturam respicit. MARTIAN.

l'événement, si une Vierge enfante un Dieu, qui a une telle puissance, qu'alors qu'il ne doit naître que dans un avenir lointain, il vous délivrera néanmoins dès maintenant, si vous l'invoquez ; c'est, en effet, le même qu'Abraham a vu, et qui a parlé avec Moïse. J'ajoute quelque chose de plus merveilleux : pour que vous ne pensiez pas qu'il doit n'être qu'un fantôme quand il naîtra, il usera des mets de l'enfance, il mangera le beurre et le miel. Et quoique bien des siècles après l'Évangile porte de lui ce témoignage : « L'enfant grandissait en sagesse, en âge et en grâce devant Dieu et devant les hommes, » *Luc. II, 52*, et que cela soit dit comme preuve de la vérité de sa forme humaine, toute fois, enveloppé encore de langes et nourri de beurre et de miel, il saura discerner le bien du mal, et réprover le mal pour choisir le bien. Ce n'est pas qu'il réprovoque ou qu'il choisisse, mais il saura réprover et choisir, afin que nous reconnaissons par ces paroles que l'enfance du corps humain n'a pas été préjudiciable en lui à la sagesse divine. Enfin, quand il git dans la crèche, les Anges l'annoncent aux bergers, qu'il faut évidemment regarder comme choisis, ainsi que les Mages venus du fond de l'Orient pour l'adorer ; tandis qu'au contraire sont réprovés Hérode, les scribes et les pharisiens, qui, pour atteindre un enfant, en firent périr des milliers.

« Car avant que l'enfant sache rejeter le mal et choisir le bien, les deux pays que vous dé-

beat potestatem, ut multo post tempore nasciturus, te nunc liberet invocatus; ipse est enim qui visus est Abraham, et locutus est cum Moïse. Dicam et aliud mirabilis, ne cum putes in plantasmate nasciturum, cibis utitur infantie, butyrum comedit et lac. Et licet multa post secula de eo Evangelista testetur: « Puer autem proficiebat sapientia et etate et gratia apud Deum et homines, » *Luc. II, 52*, et hoc dicatur, ut veritas humani corporis approbatur; tamen adhuc pannis involutus, et butyro pastus ac melle, habebit noni malique iudicium, ut reprobus mala, eligat bona. Non quod hoc fecerit, aut reproberit, vel elegerit; sed quod scierit reprobare et eligere, ut per hæc verba noscamus, infantiam humani corporis divinam non præjudicasse sapientiam. Denique jacentem in præsepio Angeli pastoribus nuntiant, Magi adorant de Oriente venientes, quos utique electos esse credendum est; et e contrario Hérodes, Scribe ac Pharisei reprobandur, *Matth. II*, quia pro uno infante multa parvulorum millia trucidantur.

« Prius enim quam sciat puer reprobare malum et eligere bonum, derelinquitur terra, quam tu delecta-

testes à cause de leurs deux rois seront abandonnés à leurs ennemis, » *Isa. VII, 16*. La sixième année du règne d'Ezéchias, c'est-à-dire lorsqu'il était âgé de trente-un ans, les Assyriens prirent Samarie. *IV Reg. XVII*. Par conséquent, celui qui doit naître, ou d'une Vierge comme nous le prouvons, ou d'une jeune adolescente, comme le veulent les Juifs, mangera le beurre et le miel et sera si petit qu'il ne pourra discerner le mal du bien, et avant qu'il soit sorti de la période de l'enfance, les Assyriens dévasteront les territoires de la Syrie et de Samarie. Que les Hébreux nous disent comment Ezéchias, qui aura trente-un ans, serait annoncé par le Prophète comme un enfant d'un âge si tendre que, mangeant le beurre et le miel, il ne saurait pas, à l'exemple des enfants de Ninive, discerner le mal gauche de la droite, c'est-à-dire le mal du bien. Rapporté à Emmanuel, signifiant Dieu avec nous, ce passage s'entend facilement : c'est grâce à l'invocation de son nom mystérieux que Juda obtiendra la dévastation de la Syrie et de Samarie par les Assyriens victorieux, et que la maison de David sera délivrée des deux rois qu'elle redoute, c'est-à-dire de Basin et de Phacée.

« Mais le Seigneur fera venir sur vous, sur votre peuple et sur la maison de votre père, par les armes des Assyriens, des jours si malheureux qu'on n'en aura jamais vu de semblables depuis la séparation d'Ephraïm d'avec Juda. » *Isa. VII, 17*. Il y a transposition dans ce

ris, a facie duorum regum suorum. » *Isa. VII, 16*. Sexto imperii anno Ezechiae est ab Assyriis capta Samaria, *IV Reg. XVII*, id est tricesimo primo anno aetatis ipsius. Sic itaque isto qui nasciturus, vel de Virgine, ut nos probamus, vel de adolescentula, ut Judei volunt, butyrum et mel comedit, et tam parvulus erit, ut malum a bono discernere nequeat, et antequam ille tempus egrediarit infantie, terra Syria et Samaria vastanda ab Assyriis sit. Respondent Hebraei, quomodo Ezechias triginta et uno annis infantulus predicetur, et tam raris etate, ut mel, et butyrum comedens, juxta Niniviticos pueros, nec sinistram, nec dexteram, id est, nec malum, nec bonum noverit? Relatum autem ad « Emmanuel, » quod interpretatur, « nobiscum Deus, » facilem habebit intelligentiam. Quod ad mysterium et invocationem nominis ejus terra Syria, et Samaria, Assyrio superante, vastetur, et domus David liberetur a duobus regibus quos metuit, Basin videlicet et Phacée. « Adducet Dominus super te, et super populum tuum, et super domum patris tui dies qui non venerunt a diebus separationis Ephraim a Juda, cum rege Assyriorum. » *Isai. VII, 17*. Locum iste per hy-

passage. En suivant le texte hébreu, voici comment nous l'interprétons : O maison de David, écoutez ce que je dis, afin que la Syrie et Samarie soient abandonnées en présence de leurs deux rois, qui vous inspirent une crainte si grande : Le Seigneur fera venir sur vous et sur la maison de votre père David des jours si malheureux qu'on n'en aura jamais vu de semblables depuis la séparation des dix tribus d'avec les deux et depuis qu'elles établirent leur capitale à Samarie. Or, il fera venir ces jours ou ce temps avec le roi d'Assyrie, afin qu'après la défaite et la ruine des dix tribus, vous soyez délivrée par la protection d'Emmanuel. Voici la version des Septante : « Le Seigneur fera venir sur vous, sur votre peuple et sur la maison de votre père, des jours si malheureux, qu'on n'en aura pas vu de semblables depuis ceux du roi d'Assyrie enleva Ephraïm d'avec Juda. » Quel sens y a-t-il là ? nous ne le pouvons savoir, à moins qu'ils n'aient voulu dire qu'Ephraïm ou Samarie, à cause de la grandeur de ses péchés, s'attira d'abord le premier choc des Assyriens. Autre explication : Dans peu de temps d'ici, les deux rois, Basin et Phacée, qui vous assigent et se hâtent pour vous piller, seront ruinés ; quant au temps de votre ruine, il viendra à l'époque de l'invasion des Assyriens, que vous n'aviez jamais attendue, ou plutôt, que vous n'aviez jamais redoutée. Par là, le Prophète enseigne à la maison de David que ce ne

sont pas la Syrie et Samarie, mais les Assyriens qu'il faut craindre. Il la délivre donc de sa frayeur actuelle, et la menace au sujet de l'avenir.

« En ce temps-là, le Seigneur appellera, comme d'un coup de sifflet, la mouche qui est à l'extrémité des fleuves de l'Égypte, et l'abeille qui est au pays d'Assur ; et elles viendront toutes se reposer dans les torrents des vallées et dans les creux des rochers, sur tous les arbrisseaux et dans tous les trous. » *Isa. VII, 18, 19*. Lorsque sera déserte la terre des deux rois, Damas et Samarie, que vous laissez maintenant et que vous craignez, le Seigneur alors, ô maison de Juda, fera venir sur vous et sur votre peuple des jours comme vous n'en avez jamais vu, et le roi des Assyriens. C'est donc vainement que vous redoutez les maux présents et des ennemis qui n'ont de feu que pour brûler à demi vos tours ; sachez que, comme d'un coup de sifflet, le Seigneur doit appeler les mouches d'Égypte et de ses fleuves (nul doute qu'il ne s'agisse des sept bouches du Nil), et l'abeille qui est au pays d'Assur. Le Prophète appelle mouches les Égyptiens, à cause des souillures de l'idolâtrie et de la poltronnerie de ce peuple, et abeilles, les Assyriens, dont le royaume était alors des plus puissants et toujours prêt pour la guerre, ou parce que presque toute la région de l'Assyrie et de la Perse faisait usage des fleches. Ils viendront donc tous, ils rempliront

perhæton legendus est. Denique et nos secuti Hebraicum veritatem, ita cum interpretati sumus : O domus David, ausculta que dico, ut derelinquatur terra Syria et Samaria a facie regum duorum, quos tu vehementissime reformidas : adducet Dominus dies super te, et super domum patris tui David, quos nunquam habuisti ex eo tempore quo decem tribus a duobus tribubus separate sunt, et regnum in Samaria habere coporant. Adducet autem istos dies, id est, tempora cum rege Assyriorum, ut illis superatis atque subversis, tu Emmanuelis presentia libereris. LXX hunc locum ita verterunt : « Adducet Dominus super te, et super populum tuum, et super domum patris tui dies, qui necdum venerunt, ex qua die abstulit Ephraïm a Juda regem Assyriorum. » Quod quem sensum habeat, scire non possumus, nisi forte hoc dicendum est, quod peccatorum suorum magnitudine Ephraïm, id est, Samaria primum ad se Assyriam fecerit impetum declinare. Alter : Interim nunc duo reges Basin et Phacée, qui te obsident, et vastare festinant, brevi tempore subvertentur; tunc autem vastationis tempus illud adveniet, quando, quod nunquam speraveras, imo nunquam metueras, Assyrius venerit. Per que docet, domi David, non

Syriam et Samariam, sed Assyrios esse metendos. Presenti ergo formidine liberat, et de futuro tempore comminatur.

« Et erit in die illa, sibilabit Dominus musca, que est in extremo luminum Ægypti, et api que est in terra Assur; et venient, et requiescent omnes in torrentibus vallium, et in cavernis petrarum, et in omnibus frutibus, et in universis foraminibus. » *Isa. VII, 18, 19*. Cum fuerit duorum regum terra deserta, Damascus et Samaria, quam tu nunc detestaris et metuis, tunc adducet Dominus, o domus Juda, super te et populum tuum dies, quos nunquam ante vidisti, et regem Assyriorum. Frustra igitur presentia metuis, semistos torres, et ignem penitus non habentes; scire enim debes, quod sibi suo Dominus muscas Ægypti, et luminum ejus, hand dubium quin septem *ἄνωγες*; Nili significet, vocaturus sit; et apem, que est in terra Assur. Muscas autem Ægyptios vocat propter sordes idololatriæ et infame populum, et apem Assyrios, quorum illo tempore potentissimum regnum erit, et ad bella promptissimum; vel ob id, quia omnis prope Assyriorum et Persidis regio usum habeat sagittarum. Hi igitur et omnes venient, et occupabunt terram



qu'é conformément à l'histoire, serait arrivé, quant à l'âme, aux Juifs, qui ont à peine une vache et deux brebis, c'est-à-dire des animaux purs, en sorte qu'ils se nourrissent, non d'aliments solides, mais de lait, comme les enfants, et qu'ils mangent le miel des paroles que distillent les lèvres de la courtisane; ils n'ont pas le vin, qui donne la joie au cœur de l'homme, mais toutes leurs œuvres se changent en épines, et ils sont blessés par leurs adversaires, qui frappent dans l'obscurité ceux qui ont le cœur droit. *Psalm* x. S'il leur arrive de vouloir s'élever aux hauteurs de la science et tirer, à force de travail et de sueurs, le moindre sens mystique des saintes Écritures, ils ne produisent nullement les fruits de la doctrine, mais ils se couvrent des ronces et des épines, qui naissent dans les mains de l'homme ivre. Leur terre et leur doctrine sert de pâturage, non aux hommes, animaux raisonnables, mais aux bœufs, dont Dieu n'a nul souci, et aux autres brutes.

« Et le Seigneur me dit : Prends un grand livre, et tu y écriras dans le langage de l'homme : Hâte-toi, emporte les dépouilles, et fais vite ton butin. Je pris donc des témoins fidèles, le prêtre Urie et Zacharie, fils de Barachie, et je m'approchai de la prophétesse, qui conçut et qui enfanta un fils. Et le Seigneur me dit alors : Appelez-le : Hâte-toi d'emporter les dépouilles, fais vite ton butin ; parce qu'avant que l'enfant sache appeler son père et sa mère, la force aura

été ôtée à Damas, et les dépouilles de Samarie seront devant le roi des Assyriens. » *Isa.* vii, 1-4. Au lieu de grand livre, les Septante ont traduit par livre neuf et grand ; et au lieu de ces mots qui sont dans l'hébreu : « Je pris des témoins fidèles, » ils ont dit : « Car le voici et donnez-moi pour témoins des hommes fidèles ; » enfin, au lieu de « le prêtre Urie, » ils mettent Urie seulement, et le reste comme nous. D'abord, le Prophète a été envoyé à Achaz, *Isa.* vii, pour lui annoncer les prédictions que l'Écriture rapporte. Achaz ne voulant pas entendre, le Seigneur lui-même lui parle, et lui ordonne de demander un prodige venu du fond de la terre ou du plus haut des cieux. Le roi ayant répondu : « Je ne le demanderai point, et je ne tenterai pas le Seigneur, » Dieu abandonne ce prince impie pour s'adresser à la maison de David, à laquelle il promet qu'une Vierge lui enfantera un fils, dont le nom doit être Emmanuel, ou, le Seigneur avec nous. Que si elle invoque souvent ce fils, Samarie et la Syrie seront ruinées par le roi des Assyriens, qui doit plus tard prendre Juda lui-même, en sorte que toute la Judée sera changée en désert. De rechut donc, l'enfantement de la Vierge est décrit sous une figure nouvelle. Le Seigneur dit au Prophète de ne plus annoncer aux peuples le secret de cette nativité inouïe, mais de l'écrire dans ce grand livre où nous la lisons maintenant, et, pour comble de prodige d'enfermer le divin secret dans le langage des

me novi in his locis latissimam et inextinguibilem tropologiam : quod universa, que juxta historiam disseminata, spiritualiter Judeis acciderint, vix unam habentibus vacam et dnas oves, munda videlicet animalia, ut nequaquam solido cibo, sed lacto nutriantur infantie, et comedant mella verborum, que distillant de labiis mulieris meretricis ; et vinum non habent, quod letificat cor hominis, sed omnia eorum opera rediguntur in spinas, ut vulnereantur ab adversariis, qui percutiunt in obscuro rectos corde. *Psal.* v. Quod si quando volerint altius quippiam sapere, et nimio labore evadentes de Scripturis sanctis mysticium aliquid invanire, nihilominus fruges non afferant doctrinae, sed verberibus compleantur et spinis, que oriuntur in manibus ebris. Et nequaquam terra eorum atque doctrina, ab hominibus, rationalibus animalibus, sed a bobus, quorum Deus auram non habet, et a brutis animalibus concoluatur.

« Et dixit Dominus ad me : Same tibi librum grandem, et scribe in eo stylo hominis : Velociter spolia detrahe, cito prædare. Et addidit mihi testes fideles, Uriam sacerdotem, et Zachariam filium Barachie, et accessi ad prophetissam, et concepit, et

peperit filium. Et dixit Dominus ad me : Voca nomen ejus : Accelera, spolia detrahe, festina prædare ; quia antequam sciat puer vocare patrem suum et matrem suam, auferetur fortitudo Damasci, et spolia Samarie eorum regis Assyriorum. » *Isai.* vii, 1-4. LXX pro libro grandi, interpretati sunt : librum novum et magnam ; et pro eo quod in Hebræo habetur, « addidit mihi testes fideles, » dixerunt : « Adest enim, et testes fac mihi fideles homines. » Et pro « Uria Sacerdos, » tantum Uriam ; cætera similiter. Primum Propheta missus est ad Achaz, *Isa.* vii, ut ei prædiceret que Scriptura commemorat ; quo audire nolente, ipse Dominus loquitur ad Achaz, et præcepit ei, ut petat sibi signum in profundum, sive in excelsum. Quo respondente : « Non petam, ad idem tantum Dominum, » dimisso rege impio, ad domum David Dei verba vertuntur, et promittitur ei Virgo paritura filium, cujus nomen sit « Emmanuel, » hoc est, « nobiscum Deus. » Qui si crebro fuerit invocatus, Samaria subvertetur et Syria, subvertetur autem a rege Assyriorum, qui et ipsum Judam posset captivum sibi ; Ita ut omnis terra Judææ vertatur in solitudinem. Rursus ergo sub alta figura partus describitur virginalis. Et dixit Dominus ad Prophetam, ut

hommes, avec le stylet dont ils se servent d'habitude pour écrire. Qu'est-ce donc ce qui est écrit avec cet outil de l'homme ? Que l'enfant nouveau-né se hâte d'emporter les dépouilles et qu'il fasse vite son butin, c'est-à-dire qu'il ne souffre point plus longtemps le règne du diable, et qu'il n'envoie plus les Anges ni les Prophètes, mais qu'il descende lui-même du ciel pour sauver ses créatures. Le Prophète fait donc ce qui lui est enjoint : il appelle à lui deux témoins fideles, le prêtre Urie, qui est docteur de la loi, conformément à la parole de Malachie : « Les lèvres du prêtre seront les gardiennes de la science, et l'on demandera la loi à sa bouche, parce qu'il est un ange du Seigneur Dieu des armées ; » *Malach.* ii, 7 ; et Zacharie, fils de Barachie, qui, on ne peut en douter, était Prophète. Nous lisons dans le livre des Rois, *IV Reg.* iv, qu'Urie était un prêtre du temple du Seigneur, à qui Achaz ordonna de construire un autel semblable à l'autel de Damas ; et dans le livre des Jours, *II Paral.* xix, qu'Ézéchias, fils d'Achaz, chercha le Seigneur aux jours de Zacharie, instruit dans la crainte de Dieu. Or, Isaïe se montra digne de l'esprit prophétique, et il se présenta à la prophétesse, c'est-à-dire à l'Esprit-Saint, qui en hébreu est appelé du nom féminin RUA,

conformément à cette parole de l'Écriture : « Approchez-vous du Seigneur, et soyez illuminés. » *Psalm.* xxxiii, 6. Le Seigneur fut conçu par le Saint-Esprit. Bien que la langue humaine ne puisse expliquer le mystère de sa naissance, Gabriel cependant parle en ces termes à la Vierge même qui a conçu : « L'Esprit-Saint viendra sur vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre ; c'est pourquoi de vous naîtra le Saint, et il sera appelé Fils de Dieu. » *Luc.* i, 33. Par prophétesse, d'aucuns entendent la sainte Vierge Marie, qui le fut en effet, il n'y a aucun doute à cet égard, puisqu'elle-même dit, dans l'Évangile : « Et voici que désormais toutes les nations me proclameront bienheureuse, parce qu'il a fait en moi de grandes choses, Celui qui est tout-puissant, » *Luc.* i, 48, 49, et le reste. Il est enjoint à Isaïe de donner au même enfant, qui s'appelait d'abord Emmanuel, maintenant le nom de : « Hâte-toi, enlève les dépouilles, fais vite ton butin. » Et, en effet, en montant au ciel, il emmena captive la captivité ; il reçut les dons pour les hommes. *Psalm.* lxxvi et *Ephes.* iv, 8. Avant qu'il prit un corps d'homme, et, conformément à l'enfance, qu'il appela son père Dieu et sa mère Marie, la force sera ravie à Damas et les dépouilles de Samarie prises par

nequaquam in populo proferat nove nativitatís arcanum, sed scribat eam in isto grandi volumine, quod nunc legimus, et quo sit mirabilis, humanis verbis, et stylo, quo homines scribere consueverunt, Dei sacramenta comprehendat. Quid est autem illud quod scribitur humano stylo ? Ut puer natus velociter spolia detrahat, et cito prædaret, hoc est, ne ultra patiatur regnare diabolum, nec militat Angelos, nec Prophetas, sed ad salvandas creaturas suas ipse descendat. Facit ergo Propheta quod jussum est, et addidit sibi duos testes fideles, Uriam sacerdotem, qui legis doctor est, dicente Malachia : « Labia sacerdotis custodient scientiam, et legem requirent ex ore ejus, qui Angelus Domini exercituum est ; » *Malach.* ii, 7 ; et Zachariam filium Barachie, quem Prophetam fuisse, dubium non est. Legimus, quod regnante Achaz, Uria sacerdos fuerit Templi Domini, *IV Reg.* iv, cui præcepit Achaz, ut altare simile altaris Damasci faceret, et Hierum narrat liber. *II Paral.* xix, quod Ezechias filius Achaz quæserit Dominum in diebus Zacharie eruditi in timore Dei. Exhibuit autem se Isaïas dignum spiritu prophetali, et præhuit prophetissam, id est, Spiritui sancto, qui sermone Hebræico vocatur genere feminino RUA, juxta illud quod

scriptum est : « Accedite ad Dominum, et illuminamini. » *Psalm.* xxxiii, 6. Spiritus itaque sancto conceptus est Dominus. Et licet humanis sermo nativitatís ejus nequeat explicare mysteria, tamen Gabriel ipsi Virgini loquitur, que concepit : « Spiritus sanctus veniet super te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi ; propterea quod nasceret ex te sanctum, vocabitur Filius Dei. » *Luc.* i, 35. Quidam prophetissam sanctam Mariam interpretantur, quam (2) prophetin fuisse, non dubium est ; ipsa enim loquitur in Evangelio : « Ecce enim amodo beatam me dicent omnes generationes, quoniam fecit mihi magna qui potens est. » *Luc.* i, 48, 49, et reliqua. Præcipiturque Isaïe, ut ipsum puerum, qui prius vocabatur Emmanuel, nunc appellat, « accelera, spolia detrahe, festina prædare. » Ascendens enim in altum, captivum duxit captivitatem ; accepit dona hominibus. *Psal.* lxxvi et *Ephes.* iv, 8. Et antequam humanum corpus assumeret, et juxta infantiam patrem vocaret Deum, et matrem Mariam, auferetur fortitudo, et spolia Samarie per regem Assyriorum ; ut necdum natus populum suum, domum David, sola invocatione salvaret. « Uria » interpretatur « lux Domini ; Zacharias, memoria Domini ; » et « Barachias, bene-

(a) *Quam Prophetin.* Erasmus legit *Prophetin*, et infra *Prophetis*. *Marianus* autem *Victorius* *Prophetin* et *Prophetis*. *Mss.* codices primo loco *Prophetem* et *Prophetissam*; deinde *Prophetis*. Hanc lectionem secuti sumus, quia *Græcum* *Prophetes* est gen. masculi, *ἡ* *Prophetissa* feminini ; quod in accusativo casu habet *Prophetin*, vel *Prophetidam*. Porro in *mss.* exemplaribus et i. gen. promiscue scribuntur, sicut consonantes *m* et *n* ; unde *Prophetem* loco *Prophetin*. *MARTIANUS*. — Notum, si *Græce* offerri in accusativo casu *ἡ* *Prophetissa*, *prophetissam*.

le roi des Assyriens; en sorte qu'avant de naître, à la seule invocation de son nom, il devait sauver son peuple, la maison de David. Urie veut dire lumière du Seigneur; Zacharie, mémoire du Seigneur, et Barachie, bénédiction du Seigneur; tels sont les témoins par lesquels est attestée la naissance de Jésus-Christ. Lui-même, en effet, dans l'Évangile, *Luc. xxiv.* aux deux disciples qui allaient à Emmaüs, il rappela, en commençant à Moïse et aux Prophètes, tout ce qui avait été prophétisé à son sujet. Au figuré, dans l'âme virginale et qui n'est souillée d'aucune tache, la parole divine, conçue par l'opération du Saint-Esprit, s'empare promptement des dépouilles des puissances ennemies et sonnet tout à son joug. Et comme ce fils, ici-bas, ne voit qu'un côté des choses et ne prophétise qu'incomplètement, *I Corinth. xiii.* avant qu'il puisse être parfait et à bon droit appeler Dieu son père, et la céleste Jérusalem sa mère, placé encore dans l'enfance et dans l'accroissement, il vaincra la force de Damas, ou la doctrine de la sagesse du siècle, et il enlèvera les dépouilles de Samarie, que les hérétiques avaient ravies à l'Église, en disant: « Nous n'avons pas de lot en David, ni d'héritage dans le fils de Jessé, » *III Reg. xii, 16.* en présence du roi des Assyriens lui-même, du diable, qui ne leur pourra venir en aide. De tels fils, ce n'est pas seulement Marie, Vierge éternelle, qui les enfante aux Prophètes, mais les saintes femmes aussi les donnent aux Patriarches: Sara, qui se traduit par

dictio Domini; » quibus testibus Christi natiuitas comprobatur. Ipse enim in Evangelio duobus eunibus in Emmaus, *Luc. xxiv.* incipiens a Moïse et Prophetis, edisseruit quod de se omnia prophetassent. Juxta topologiam, in anima virginali, et nulla sorte maculata, de Spiritu sancto Dei sermo conceptus, velociter de adversariis potestatis spolia detrahit, et sibi facit universa servire. Cumque ex parte nunc vident, et ex parte prophetet, *Corinth. xii.* primum possit esse propheta, et merito vocare Deum Patrem, et matrem suam caelestem Jerusalem, adhuc in infantia et in profectu positus, vinet fortitudinem Damasci, doctrinam videlicet sapientie secularis, et auferet spolia Samarie, quibus Ecclesiam heretici spoliarerunt, dicentes: « Non est nobis portio in David, neque hæreditas in filio Jesse, » *III Reg. xii, 16.* præsentem regem ipso Assyriorum, diabolo, qui eis non poterit auxiliari. Tales autem filios non solum Maria Prophetis, Virgo perpetua, sed et sancte mulieres patriarchis generant: « Sara, » que interpretatur *ἡγουσα.* id est, « principis; » et Rebecca, que in lingua nostra « patientiam » sonat.

« Et adjecti Dominus loqui ad me adhuc, dicens :

*ἡγουσα* ou princesse, Rebecca, qui répond à notre mot patience.

« Et le Seigneur continua à me parler encore en ces termes : Parce que ce peuple a rejeté les eaux de Siloé qui coulent en silence, et à mieux aimé Rasin et le fils de Romélie, voici que le Seigneur fera venir sur eux des eaux du fleuve fortes et abondantes, le roi des Assyriens et toute sa gloire; et il montera au-dessus de tous ses ruisseaux, et il coulera au-dessus de toutes ses rives. Il ira à travers la Judée en l'inondant, et, passant outre, il viendra jusqu'au cou, et l'étendue de ses ailes sera telle qu'elle remplira toute votre terre, ô Emmanuel. » *Isa. viii, 3 et seqq.* Il avait dit plus haut que la force de Damas serait ravie et les dépouilles de Samarie en présence du roi des Assyriens, et que les deux rois seraient pris par l'Assyrien vainqueur; maintenant Dieu dit au Prophète, dans le langage habituel des Ecritures, au moyen de la métaphore de la fontaine de Siloé, à Jérusalem, et du fleuve d'Assyrie, violent entre tous, que ce fleuve inondera de ses eaux toute la terre d'Israël, qu'il franchira les rives de son lit et débordera avec une telle violence qu'après avoir couvert le pays des dix tribus, il arrivera jusqu'à Juda, et que, passant outre, il montera jusqu'à son cou. Par là, il annonce la captivité prochaine, Juda, en effet, ne fut point pris alors, toutes les villes des deux tribus furent soumises, à l'exception de Jérusalem seule, qui fut délivrée, par un incroyable effet de la miséricorde

Pro eo quod abiecit populus iste aquas Siloë, que vadunt cum silentio, et assumpsit magis Rasin, et filium Romelie, propter hoc ecce Dominus adducet super eos aquas fluminis fortes et multas, regem Assyriorum et omnem gloriam ejus; et ascendet super omnes rivos ejus, et fluet super universas ripas ejus. Et ibit per Judam inundans, et transiens usque ad collum veniet, et erit extensio alarum ejus implens latitudinem terræ tue, o Emmanuel. » *Isai. viii, 5 et seqq.* Dixerat supra auferendam Damasci fortitudinem, et spolia Samarie in conceptu regis Assyriorum, et duos reges, Assyrio pugnante, captivos; nunc Deus loquitur ad Prophetam characterè solito Scripturarum, per translationem Siloë fontis Jerusalem, et Assyrii fluminis violentissimi, quod omnem terram Israel suis inundet aquis, et egredietur ripas alvei, tantoque feratur impetu, ut postquam decem tribum occupaverit terram, ad Judam perveniat, et transiens ad collum usque pertingat; per quem vicinam significat captivitatem. Non enim tunc captus est Juda, sed cunctis duarum tribum urbibus subjugatis, sola remansit Jerusalem, que incredibili Dei misericordia liberata est. Potentiam ergo Assyrii et

divine. Puis, cette puissance des Assyriens et leur innombrable armée, qu'il avait décrites sous la figure de l'inondation d'un fleuve, il nous les montre maintenant sous une autre allégorie: cette puissance recouvrira de ses ailes, c'est-à-dire de ses chefs et de la multitude des soldats, la terre d'Emmanuel, c'est-à-dire de Dieu, qui la défend; mais elle ne la possèdera point, quoique les Septante rattachent Emmanuel au verset qui suit, et non pas sous ce nom, tel qu'il lui est donné chez les Hébreux, mais dans son interprétation de « Dieu avec nous. » Que la fontaine de Siloé soit au pied de la montagne de Sion, qu'elle ne coule pas toujours, mais seulement à certaines heures et de certains jours, et qu'elle vienne à grand bruit par les cavités de la terre et les fentes du rocher le plus dur, c'est ce dont nous ne pouvons douter, nous surtout qui habitons cette province. Le sens est celui-ci: Le peuple des dix tribus a mieux aimé être soumis à Rasin et au fils de Romélie, c'est-à-dire aux rois de Damas et de Samarie, qu'à la race de David, que ma volonté avait mise sur le trône; aussi ferai-je qu'il sera sujet, non de ces rois, qu'il a choisis, mais du roi d'Assyrie, dont la puissance, quand il s'empare du territoire de Samarie, est comparée à l'inondation d'un fleuve. Et il est demandé à Emmanuel, c'est-à-dire à Dieu présent, d'où vient que l'Assyrien pousse l'insolence jusqu'à s'efforcer de conquérir Juda, sa propre terre.

inammarabilis ejus exercitus, quam sub fluminis inundatione descriperat, nunc per aliam ostendit translationem, quod alis suis, id est, ducibus, et infinita multitudo operaverit terram Emmanuelis, hoc est, defendentis eam Dei; sed tamen non possederit, quamquam Emmanuel a LXX sequenti capitulo coaptetur, non proprio nomine, ut apud Hebræos vocatur, sed interpretato, id est, « nobiscum Deus. » Siloë autem fontem esse ad radices montis Sion, qui non jugibus aquis, sed in certis horis diebusque ebullit, et per terrarum concava et antra saxi durissimi cum magno sonitu veniat, dubitare non possumus, non præsertim qui in hac habitamus provincia. Est autem sensus, quia populus decem tribum magis voluit Rasin et filio Romelie, id est, Damasci et Samarie regibus esse subjectos, quam stirpi David, que nec regnare jure, faciam eum nequaquam his regibus, quos assumpsit, sed regio servire Assyrio, cujus potentia occupantis terram Samarie, inundationi fluminis comparatur. Et fil apostrophæ ad Emmanuel, hoc est, ad presentem Deum, quod in tantum se exerceret Assyrius, ut eiam terram ipsius Judam conatus sit possidere. Ejus anagogen, omnis hereticus qui junxerit auxilio suo

Au figuré, tout hérétique qui s'allie avec la sagesse du siècle et qui veut combattre Jérusalem, c'est-à-dire l'Église, abandonnant ainsi les eaux de la fontaine de Siloé, *Joan. ix.* qui veut dire *envoyé*, et qui rejallit dans la vie éternelle, sera livré au prince des Assyriens (nous verrons par la suite quel sens élevé a ce mot), et, une fois sous sa puissance, il tombera dans l'abîme des péchés. Car telle est l'arrogance de ce prince, qu'il a osé montrer tous les royaumes de la terre au Sauveur, en lui disant: « Toutes ces choses ont été mises en mon pouvoir. » *Math. et Luc. ii.* Il s'efforcera aussi de pénétrer en Juda, c'est-à-dire dans la maison de la confession, et souvent au moyen des membres négligents de l'Église, il montera jusqu'au cou, dans son désir d'étouffer ceux qui croient en Jésus-Christ, et il étendra ses ailes, remplissant tout le pays d'Emmanuel; mais il ne pourra s'en emparer, parce qu'avec Juda est la présence de Dieu. Nous lisons dans l'Évangile selon saint Jean, *Joan. ix.* que le Seigneur, après avoir oint les yeux d'un aveugle-né de boue faite avec sa salive, l'envoya à la piscine de Siloé, où, ayant lavé la boue, l'aveugle lava en même temps sa cécité et recouvra parfaitement la vue: ce qui, en dehors de la grandeur du miracle, indique que l'aveuglement des Juifs et de tout incrédule ne peut être guéri, à moins que les ténèbres de l'erreur invétérée ne soient dissipées par la doctrine des eaux de Jésus-Christ, qui coulent doucement et sans

sapientiam sæcularem, et Jerusalem, id est, Ecclesiam voluerit oppugnare, derelinquens aquas « Siloë » fontis, *Joan. ix.* qui interpretatur « missus, » et qui salit in vitam æternam, tradetur Assyriorum principi (quem sensum magnum in posterioribus lecturi sumus) cujus traditus potestati, in profundum veniet peccatorum. Tante est enim arrogantia, ut ausus sit ostendere Salvatori universa regna terræ, et dicere: « Hæc omnia mihi tradita sunt. » *Math. et Luc. iv.* Constat quoque « Judam, » id est, domum « confessionis » intrare, et crebro per eos qui in Ecclesia negligentes sunt, usque ad collum veniet, credentes in Christo cupiens suffocare, et extendit alas suas, implens universam regionem Emmanuelis; sed non poterit obtinere, quia habet Judas presentem Deum. Legimus in Evangelio secundum Joannem, *Joan. ix.* quod cæcum a nativitate, cujus oculis luto ex saliva sua facta Dominus lincerat, miserit ad aquas Siloë, quibus cum crevis lavisset luto, cæcitate detersa, clarum oculorum lumen cepit; quod post signi magnitudinem, indicat, non aliter cæcitate Judæorum et omnis increduli posse sanari, nisi doctrina aquarum Christi, que absque strepitu et clamore verborum leniter fluit, tenebræ priora fu-

vain fracas de paroles. La version des Septante dit : « Et il marchera au-dessus de toutes vos murailles, et il ravira de la Judée tout homme capable de porter haut la tête et de faire quelque chose de viril ; » mais il n'y a rien de cela dans l'hébreu, et dans les recueils grecs cette interprétation est condamnée d'un trait impitoyable. — :

« Assemblez-vous, peuples, et vous serez vaincus ; peuples éloignés, peuples de toute la terre, écoutez : réunissez vos forces et vous serez vaincus, prenez vos armes et vous serez vaincus, formez des desseins et ils seront dissipés ; donnez des ordres et ils ne s'exécuteront point, parce que Dieu est avec nous. » Isa. viii, 9, 10. Au lieu de assemblez-vous, ou de affaiblissez-vous, et de vous serez brisés, comme ont traduit les autres, les Septante ont mis sachez. C'est que, à cause de la ressemblance des lettres Rts et DALETH, ils ont lu Dou au lieu du mot hébreu RUC. Par conséquent, sachez, ô peuples de Samarie et de Syrie, que vous êtes faibles et sans force, et qu'en la présence d'Emmanuel, vous ne pouvez rien contre Jérusalem, la ville de Dieu ; et cela qu'on le sache, non-seulement chez vous, qui êtes voisins, mais jusque chez les peuples les plus éloignés de la terre. Qu'importe que vous assemblez vos armées, que vous vous armiez pour le combat, que le nombre des assiégeants soit bien plus grand que celui des assiégés ; je n'en dirai pas moins et je répéterai : « Vous serez vaincus. » Tout dessein que vous formerez contre

gentur erroris. Hoc quod in Septuaginta legitur : « Et ambulabit super omnem murum vestrum, et auferet de Judea hominem, qui possit caput levare, aut forte aliquid facere ; » in Hebraico non habetur, et in Graecis codicibus — veru jugulante confossum est.

« Congregamini populi et vicini, et audite universae procul terrae : confortamini et vicini ; accingite vos, et vicini ; inite consilium, et dissipabitur ; loquimini verbum, et non fiet, quia nobiscum Deus. » Isa. viii, 9, 10. Pro « congregamini, » sive « infirmamini, » et « confringimini, » ut interpretati sunt alii, LXX posuerunt, « scitote. » Verbum enim Hebraicum, not, propter ras litterae et DALETH similitudinem, intellexerunt Dou. O igitur populi Samariae et Syriae, infirmi et debiles esse cognoscite, et Emmanuele praesente, nihil posse contra Jerusalem urbem Dei ; et hoc non solum vos, qui vicini estis, sed omnia procul terra cognoscite. Quamvis enim exerebitis congregatis, et accingatis vos ad praedium, et major sit numerus obsidentium quam obsessorum, tamen non semel, sed iterum dicam, « vicini. » Et quodcumque contra Jerusalem inieritis consilium,

Jérusalem sera dissipé. En vain disiez-vous tout à l'heure : « Montons vers Juda, arrachons-le à son repos, et lui imposons pour roi le fils de Tabéel ; » Isa. vii, 6 ; vous avez, il est vrai, manifesté une volonté, mais elle ne s'accomplit point, parce que Dieu est avec nous, c'est-à-dire Emmanuel. Ce témoignage, nous pouvons aussi l'opposer aux Gentils en temps de persécution : bien qu'ils paraissent être puissants et nous avoir terrassés en ceux qui sont tombés, ils sont vaincus néanmoins en ceux qui ont versé leur sang pour Jésus-Christ ; après les guerres, la paix est rendue aux Églises, et tous leurs desseins contre Emmanuel s'en vont en fumée, parce que Dieu est avec nous. Les contradicteurs de la vérité, enfin, s'entendent dire, non sans profit, que la raison finit par les terrasser, et qu'ils essaieraient en vain de vaincre dans le mensonge, parce que, quoi qu'ils disent, la perversité ne pourra jamais l'emporter sur ce qui est droit.

« Car le Seigneur, me tenant de sa main puissante, et m'instruisant afin que je ne marche point dans la voie de ce peuple, m'a dit : Ne dites point vous autres : Faisons une conspiration, car tout ce que dit ce peuple n'est qu'une conspiration contre moi ; ne craignez point leurs menaces et ne vous épouvantez point, mais rendez gloire à la sainteté du Seigneur Dieu des armées, et qu'il soit lui-même votre crainte et votre terreur. Et il deviendra votre sanctification, et il sera une pierre d'achoppement,

dissipabitur. Et licet supra dixeritis : « Ascendamus ad Judam, et suscitemus eum quiescentem, et ponamus regem super eum filium Tabael ; » Isai. vii, 6 ; loquimini quidem verbum, sed non fiet, quia nobiscum est Deus, id est, Emmanuel. » Possumus hoc testimonio et contra gentes abuti in persecutionis tempore, quod quamvis fortes esse videantur, et nos superare in his qui lapsi sunt, tamen vincantur in his qui pro Christo fuderunt sanguinem, et quod post bella pax reddatur Ecclesiae, et universa eorum contra Emmanuelem consilia dissipentur, quia nobiscum sit Deus. Contradicentes quoque veritati utiliter audiunt, ut tandem ratione superent, et nequaquam velint in mendacio vivere, quia quodcumque dixerint, nunquam perversitas possit superare quod rectum est.

« Hæc enim ait Dominus ad me, sicut in forti manu erudit me, ne irem in via populi hujus dicens : Non dicatis : Conjuratio ; omnia enim que loquitur populus iste, conjuratio est ; et timore enim ejus ne timeatis, neque paveatis. Dominum exercituum ipsum sanctificate ; ipse pavor vester, et ipse terror vester. Et erit vobis in sanctificationem, in lapidem autem

une pierre de scandale pour les deux maisons d'Israël, et un piège et un sujet de ruine à ceux qui habitent dans Jérusalem. Plusieurs d'entre eux se heurteront contre cette pierre ; ils tomberont et se briseront ; ils s'engageront dans le filet et y seront pris. » Isa. viii, 11 et seqq. Voici comment les Septante ont rendu ce passage : « Voici ce que dit le Seigneur : D'une main forte, ils se sont écartés du chemin et de la voie de ce peuple, disant : De peur que d'aventure ils ne disent : Cela est dur ; car tout ce que ce peuple dit est dur ; mais ne craignez pas leurs menaces et ne vous troublez point. Rendez gloire à la sainteté du Seigneur Dieu des vertus, et il sera lui-même votre crainte, et, si vous mettez votre confiance en lui, il deviendra votre sanctification, empêchant que vous ne heurtiez à la pierre d'achoppement et à la pierre de ruine. Mais la maison de Jacob sera un piège et un précipice pour ceux qui sont assis en Jérusalem ; c'est pourquoi beaucoup d'entre eux seront dans la faiblesse ; ils tomberont et seront brisés, ils approcheront et seront pris. » Quant aux mots qui suivent : « Les hommes sous la protection, » ils doivent être marqués comme interpolés. Comme il y a une grande différence entre l'hébreu et la Vulgate, nous les avons donnés l'un et l'autre. Et d'abord, discutons

d'après l'hébreu : « Voici ce que le Seigneur m'a dit. » Et à cause de mes bonnes œuvres et à cause de la grâce qu'elles m'ont obtenue, ou le Seigneur me tenant de sa main puissante m'a instruit et affermi, afin que je ne marche point dans la voie de ce peuple et que je ne sois pas esclave de la même erreur ; ou, assurément, il m'a fait éloigner de la voie très-perversive de ce peuple, et il m'a dit : Ne craignez point la conjuration de ces deux rois, et considérez plutôt que tout ce que dit ce peuple contre moi est une conjuration ; et selon Symmaque, qui a mis Ἐνταπειν, insurrection, qu'il est en révolte ouverte contre moi. Mais vous, ô Prophète, et ceux qui sont avec vous, ne craignez point les embûches du peuple, mais craignez le Seigneur, et qu'il soit lui-même votre crainte ; car la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse. Prov. i, 7 et Psalm. cx, 9. Le Seigneur deviendra la sanctification de ceux qui sont assis en Jérusalem ; c'est pourquoi beaucoup d'entre eux seront dans la faiblesse, représentés par les deux maisons de Juda et d'Israël. Il sera surtout un piège et une ruine pour les habitants de Jérusalem, où beaucoup heurteront, et tomberont, et seront brisés, et pris au filet dans les liens de leurs péchés, seront conduits en captivité. Par les deux maisons, les Nazaréens, qui

offensionis, et in petram scandali duabus domibus Israel ; in laqueum et in ruinam habitantibus Jerusalem, et cadent, et conterentur, et irretientur, et capientur. » Isai. viii, 11 et seqq. Septuaginta hunc locum ita interpretati sunt : « Hæc dicit Dominus : Forti manu recesserunt ab itinere via populi hujus loquentes : Ne forte dicant : Durum est. Omnia enim que loquitur populus iste, dura sunt ; timorem autem ejus ne timeatis, neque conturbemini. Dominum virtutum ipsum sanctificate, et ipse erit timor tuus, et si in ipso confisus fueris, erit tibi in sanctificationem, et non ut lapidi offensionis occurratis, neque ut petrae ruinae. Domus autem Jacob in laqueo et in convalle erit sedentibus in Jerusalem ; ideo infirmi erunt in ipsis plurimi, et ruent et conterentur, et appropinquabunt, et capientur. » Quodque sequitur, « homines in teitione, » obelo praenotandum est. Quia multum inter se Hebraicum distat et Vulgata Editio, ideo utrumque posuimus. Et primum de Hebraico dispu-

tandum est. « Hæc ad me locutus est Dominus (a). Qui propter bona opera, et gratiam que propter bona opera, consecutus sum ; sive forti manu sua erudit me et instituit, ne ambularem, etc. Ego vero hæc locutione reperire non potui in aliquo mss. codice, constantem retinens justa editionem Erasmi et gratiam que per bona opera consecutus sum, uno tamen excepto exemplari Cluniacensi quod secuti sumus, quia sensus in eo est manifestus. Eligat prudens lector quicquid voluerit, modo non inducat sensum et errorem Pelagiorum ; fateatur gratiam a Deo dari hominibus propter bona opera faciendis, non ex operibus nostris jam factis. MARTIAN. — Hæc, que negotii nonnulli facessunt, verba et gratiam, que propter bona opera, in Vaticano mss. non sunt. Victorinus legerat, gratiam quam per bona opera, etc., mox sicut legit pro sive.

admettent Jésus-Christ, mais sans se départir des pratiques de l'ancienne Loi, entendent deux familles, Sammaï et Hellel, dont sont issus les scribes et les pharisiens ; Akibas prit leur école et fut, à ce que l'on croit, le maître d'Aquila prosélyte ; après lui vint Méir, à qui succéda Joannan, fils de Zachai, qui suivit Eliezer, remplacé par Telfon, qui eut pour successeur Joseph Galiléen, lequel laissa l'école à Josué, qui la tint jusqu'à la prise de Jérusalem. Par conséquent, Sammaï et Hellel, peu de temps avant la venue de Notre-Seigneur, naquirent en Judée. Le nom du premier signifie dissipateur, et celui du second, profane, parce que, par leurs traditions et leurs remaniements, ils ont dissipé et souillé les préceptes de la Loi. Ce sont là les deux maisons qui ne reçurent pas le Sauveur, et il devint leur ruine et leur scandale. D'après les Septante, le peuple résista à la volonté de Dieu d'une main puissante, et accusa de dureté tout ce que le Seigneur lui enjoignit, selon cette parole que nous lisons dans l'Évangile : « Ce langage est dur, et qui pourra l'entendre ? » *Joan.* vi, 61. Aussi leur est-il donné d'écouter le Seigneur, et

in captivitate. Duas domus, Nazaræi (qui ita Christum recipiunt, ut observationes Legis veteris non omittant (al. *omittant*)) duas familias interpretantur, Sammaï et (a) Hellel, ex quibus orti sunt (b) Scribae et Pharisei, quorum suscepit scholam Akibas, quem magistrum Aquila proselyti antumant, et post eum Meir, qui successit Joannan filius Zachai, et post eum Eliezer, et per ordinem Telfon, et rursus Joseph Galileus, et usque ad captivitatem Jerusalem Josue. Sammaï igitur et Hellel non multo priusquam Dominus nasceretur, orti sunt Judæa, quorum prior « dissipator » interpretatur, sequens « profanus ; » eo quod per traditiones et *deuteronomia* ; suas Legis præcepta dissipaverit atque maculaverit. Et has esse duas domus, quæ Salvatorem non receperunt, qui factus sit eis in ruinam et scandalum. Juxta LXX, manu fortis restitit (al. *resistit*) populus Dei voluntati, et dixit omnia dura esse quæ Dominus præcepit, secundum illud quod in Evangelio legitur : « Durus

(a) Mendose scripsum hæcenus hic atque infra *Hilili*, contra ass. fidem, ac Veterum legendi morem, quos constat sæcuntis exemplis pro brevi, e substituisse, quod in nominibus *Emmanuel* pro *Immanuel*, et *Hennon* pro *Hinnon*, Ursinus observat, quod videlicet, lib. ii de tribus Scetis, cap. 11. Fuit porro *Hellel*, sive *Ellel* Scholæ Judaicæ principis circa annum mundi ex Judæorum narratione et calculo 3730, octogesimo ætatis sue, ante Christum trigesimo. Audierim habuit ipsum *Sammaï*, quem *Zayidav* vocat Josephus, deinde in principatu doctrinæ Judaicæ tradidit collegam, ac desique adversarium. Utriusque doctoris mentio frequens est in Hieronymi libris, in Thalmude, apud Zacutum, in *Juchasin*, Abrahamo Ben Dior, atque aliis. Hieronymo quoque eorum interduo sententias laudat, ut in Epist. 124, ad Algasium, quæst. 40, atque alibi. Err. Mto.

(b) *Scribae et Pharisei*. De his Scetis Judæorum consule Josephum, lib. xviii Antiqu. Judaicæ, cap. 2, et lib. ii de Bello Judaico, cap. 12. Vide etiam epistolam Hieronymi ad Algasium, quæst. 10, ubi Judæorum *deuteronomia* insectatur. MARTIN. — Immo etiam successit S. Doctori, magis nominis celebri, quod Scribas, quorum sæpe in Veteri Testamento mentio est, a Sammaï ortu dicit. At non eo sensu Scribas hic vocat Hieron., sed suo proprio notat, qui solam Scribarum, rejectis Rabbinorum traditionibus, recipientes, aliam a Phariseis domum et sectam constituebant, qui et *Kerai*, vel *Keraitæ* ab Hebræico verbo nuncupantur. E contrario *Rabbanim* vocant Phariseos ab Eliele ortos, qui præterea Rabbinorum ac Patrum scriptis fidem adhibebant. Luculentissimum in hæc Origenis testimonium est tract. 24 in Matthæum. Qui non recedunt a littera Legis, scilicet dicuntur : qui autem majores aliquid profidentes, dividunt seipso, quasi meliores a multis, secundum hoc PHARISEI dicuntur.

de ne craindre que lui. Et, en effet, s'ils mettent en lui leur confiance, il deviendra leur sanctification, et ils ne heurteront pas comme contre une pierre de scandale et comme contre une pierre de ruine. De ce passage, l'Apôtre tire la preuve que Jésus-Christ est devenu un scandale aux Juifs et une folie aux Gentils ; *1 Corinth.* i, 23 ; et encore : « Les Israélites, en cherchant la justice, ne sont point parvenus à la loi de la justice. » *Rom.* ix, 31. Pourquoi ? parce que c'est, non d'après la foi, mais, en quelque sorte, d'après les œuvres de la loi qu'ils ont heurté contre la pierre d'achoppement, selon qu'il est écrit : « Je vais mettre dans Sion celui qui est une pierre d'achoppement, une pierre de scandale ; quiconque croit en lui ne sera pas confondu. » *Ibid.* 33. Ainsi, ceux qui n'ont point reçu l'Emmanuel, mais pour qui il est devenu une pierre d'achoppement et une pierre de scandale, seront brisés et menés en captivité. Quant à ces mots : « Mais la maison de Jacob sera un piège et un précipice pour ceux qui sont assis en Jérusalem, » cela signifie qu'ils n'habitent point sur les montagnes et sur les hauts lieux des

est hic sermo, quis poterit audire eum ? » *Joan.* v, 61. Unde præcipitur eis ut Dominum audiant, et ipsum solum timeant. Si enim in ipso confisi fuerint, habebunt eum in sanctificationem, et non impingent quasi in lapidem scandali, et quasi in petram ruina. De hoc loco et Apostolus sonat testimonium, quod Christus Judæis factus sit in scandalum, gentibus autem in stultitiam ; *1 Corinth.* i, 23 ; et rursum : « Israel sectando legem justitiæ, in legem justitiæ non pervenit. » *Rom.* ix, 31. Quare ? Quia non ex fide, sed quasi ex operibus legis offenderunt in lapidem offensionis, sicut scriptum est : « Ecce ponam in Sion lapidem offensionis et petram scandalum ; omnis qui credit in eo, non confundetur. » *Ibid.* 33. Ergo qui non receperunt Emmanuelem, sed factus est eis in lapidem offensionis et in petram scandalum, conterentur, captivique ducentur. Quodque ait : « Dominus autem Jacob in laqueo et in convalle erit sedentibus in Jerusalem, » hoc significat quod non habitent

Écritures, mais n'entendent toujours que les basses pensées, entassent péchés sur péchés, et sont pris dans les filets de leurs crimes.

« Liez ces témoignages, tenez la loi sous le sceau parmi mes disciples. J'attendrai donc le Seigneur, qui cache son visage à la maison de Jacob, et je demeurerai dans cette attente. » *Isa.* viii, 16, 18. C'est la voix du Seigneur qui s'adresse au Prophète : Puisque, dit-il, le Seigneur est devenu une pierre d'achoppement, une pierre de scandale pour les deux maisons d'Israël, et qu'elles n'ont pas voulu recevoir Emmanuel qui leur était envoyé, liez les témoignages de l'ancienne alliance, et livre-les à mes disciples, qui ont reçu l'Évangile, c'est-à-dire aux Apôtres, ou aux hommes apostoliques ; ou, assurément, que la loi et les prophéties soient liées jusqu'à Jean chez eux, *Matth.* xi ; qu'elles soient fermées et comme scellées, afin qu'ils ne comprennent pas ce qu'ils lisent. Au lieu de disciples, en effet, en raison de l'ambiguïté de la langue hébraïque, nous pouvons entendre les doctrines. Aussi le Prophète répond-il : Puisque, devant l'Évangile qui lui succède, la Loi chez les Juifs est close et scellée, et que vous ordonnez de l'assigner, non aux Juifs, mais aux Gentils, j'attendrai donc Emmanuel, dont vous promettez la venue, et de qui vous avez dit déjà qu'il doit être notre crainte et notre terreur, et devenir notre sanctification ; je demeurerai dans cette attente du Seigneur qui cache sa face à la

maison de Jacob, c'est-à-dire aux Juifs, parce qu'ils n'ont point voulu le recevoir. Les Septante entendent ainsi ce passage : « Alors on verra clairement ceux qui sont marqués du sceau, afin qu'ils ne comprennent point la loi ; » et voici le sens de cette interprétation : Lorsque plusieurs seront tombés et auront été brisés, qu'ils auront heurté contre la pierre d'achoppement et contre la pierre de scandale, alors on verra clairement ceux d'entre le peuple qui sont marqués du sceau, afin qu'ils ne comprennent point la loi de Moïse, mais qu'ils obéissent aux préceptes de l'Évangile.

« Me voici, moi et les enfants que le Seigneur m'a donnés, pour être, par l'ordre du Seigneur des armées qui habite sur la montagne de Sion, un prodige et un signe miraculeux dans Israël. » *Isaï.* viii, 18. Le Seigneur, dit-il, m'a ordonné de lier le témoignage parmi les Juifs, et de livrer la loi scellée à ses disciples, parce qu'il a caché sa face à la maison de Jacob ; je demeurerai donc dans l'attente, j'attendrai mon Seigneur, et comme moi feront les enfants qu'il m'a donnés, c'est-à-dire les autres Prophètes et les fils des prophètes, qui sont nés, non de la volonté de la chair et du sang, mais de Dieu. *Joan.* i, 13. C'est d'eux également que l'Apôtre disait : « Mes petits enfants, que j'engendre de nouveau, jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous. » *Galat.* iv, 19. Or, ces enfants, les Prophètes, ont été donnés pour être des signes mi-

in montibus, nec in excelsis Scripturarum versentur locis ; sed semper humilia intelligant, peccatis peccata sociantes, et vincti laqueis delictorum.

« Liga testimonia, signa legem in discipulis meis, et expectabo Dominum, qui abscondit faciem suam a domo Jacob, et prestabor eum. » *Isaï.* viii, 16, 17. Vox Domini loquentis ad Prophetam : Quia, inquit, factus est Dominus in lapidem offensionis et in petram scandali duabus domibus Israël, et missum ad se Emmanuelem suscipere noluerunt, liga testimonia veteris Instrumenti, et trade illa discipulis meis, qui Evangelium susceperunt, Apostolis videlicet, sive apostolicis viris. Vel certe lex et propheta usque ad Joannem ligetur apud eos, *Matth.* xi, et clausa sit atque signata, ut quod legunt, non intelligant. Pro discipulis enim, juxta Hebraicis sermonis ambiguitatem, possumus et doctrinas interpretari. Unde Propheta respondit : Quia Evangelio succedente, Lex apud Judæos clausa est atque signata, et jubet eam nequaquam Judæis, sed gentibus assignari ; ideo ego expectabo Emmanuelem, quem promittis esse venturum, de quo supra dixisti, quod ipse sit pavor noster, et ipse terror noster, et nobis sit in sanctificationem ; et prestabor Dominum qui abscondit

faciem suam a domo Jacob, hoc est, a Judæis, quia cum recipere noluerunt. IXX hunc locum ita interpretati sunt : « Tunc manifesti erunt qui signantur, ut non discant legem. » Quod hunc sensum habet, quando ceciderint plurimi, et contriti fuerint, et impegnerint in lapidem offensionis, et in petram scandalum, tunc manifesti erunt qui signantur in populo, ut nequaquam discant legem Moësi, sed obediunt præceptis evangelicis.

« Ecce ego et pueri mei, quos dedit mihi Dominus in signa atque portenta Israelis, a Domino exercituum qui habitat in monte Sion. » *Isa.* viii, 18. Precepti mihi, ait, Dominus ut ligarem testimonium in Judæis, et legem discipulis ejus traderem atque signarem, quia abscondisset faciem suam a domo Jacob ; ideo prestabor enim, et expectabo Dominum meum, et non solum ego, sed et pueri, quos mihi dedit Dominus, alii videlicet prophete et filii prophetarum, qui non ex voluntate carnis et sanguinis, sed ex Doe natii sunt. *Joan.* i, 13. De quibus et Apostolus loquebatur : « Filii mei, quos iterum parturio, donec Christus formetur in vobis. » *Galat.* iv, 19. Isti autem pueri, id est, prophete, in signa dati sunt et in portenta Israelis, juxta illud quod in

raucieux et des prodiges dans Israël, conformément à ce que nous lisons dans Ezéchiel : « Ezéchiel sera un signe miraculeux parmi vous. » *Ezech. xxiv, 24.* Dans Zacharie pareillement, les saints hommes et les disciples des Prophètes sont appelés *tératoscopes*, c'est-à-dire, spectateurs de prodiges et de signes miraculeux, parce que les Prophètes marchent toujours au-devant de l'avenir comme un signe de ralliement. *Zach. iii, 46.* Voilà pour la lettre. D'autre part, le bienheureux Apôtre, dans son Epître aux Hébreux (bien que les Latins ne l'admettent pas au nombre des Ecritures canoniques), enseigne que ce témoignage doit être entendu de la personne de notre divin Sauveur. « C'est pourquoi il ne rougit point de les appeler ses frères, en disant : J'annoncerai votre nom à mes frères, je chanterai vos louanges au milieu de l'assemblée de votre peuple ; » *Hebr. ii, 12 ;* et encore : « Je mettrai ma confiance en lui ; » *Ibid. 13 ;* et enfin : « Je voici avec les enfants que Dieu m'a donnés. Comme donc les enfants sont d'une nature mortelle composée de chair et de sang, c'est pour cela que lui-même a pris aussi cette même nature. » *Ibid. 14.* Et comment ces enfants ont été des signes miraculeux et des prodiges parmi les sages du siècle et devant l'orgueil des Juifs, le même Apôtre nous l'enseigne, en disant que notre divin Sauveur a choisi les moins sages et les plus faibles selon le monde, pour confondre les sages et les puissants. *I Corinth. i, 27.* De là vient que le Sauveur

Ezechiele legitur : « Et erit Ezechiel vobis in signum. » *Ezech. xxiv, 24.* In Zacharia quoque sancti viri, prophetarumque discipuli *tératoscopes*, id est, portentorum signorumque spectatores appellantur, eo quod semper Prophète in signum processerint futurorum. *Zach. iii, 46.* Hoc interim juxta litteram. Ceterum beatissimus Apostolus in Epistola quæ ad Hebræos scribitur, docet (sicut etiam Latina consuetudo inter Canonice Scripturas non recipiat) hoc testimonium ex persona debere intelligi Domini Salvatoris. « Quomodo enim erubescit fratres eos vocare, dicens : Annuntio nomen tuum fratribus meis, in medio Ecclesie laudabo te ; » *Hebr. ii, 12 ;* et iterum : « Ego ero confidens in eum ; » *Ibid. 13 ;* et iterum : « Ecce ego et pueri mei, quos mihi dedit Deus. Quia ergo pueri communicaverunt carni et sanguini, et ipse similiter participes factus est earumdem passionum. » *Ibid. 14.* Quomodo autem isti pueri in signum fuerint atque portentum sapientie sæculi et superbie Judæorum, idem Apostolus docet : qui elegisse dicit Dominum Salvatorem, stultia mundi et infirma, ut confunderet sapientes et fortia. *I Corinth. i, 27.* Unde et ad Apostolos Salvator aiebat : « Nisi con-

disait aux Apôtres : « Si vous ne vous convertissez jusqu'à devenir comme de petits enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. » *Matth. xviii, 3.* Et le prédicateur du nouvel Evangile devient comme un enfant, lorsqu'il se dépouille du vieil homme, qui se corrompt dans les désirs de la séduction, et qu'il se revêt de l'homme nouveau, qui est renouvelé dans la connaissance de Dieu à l'image du Créateur. Le même Apôtre écrit encore que le Seigneur des armées habite sur la montagne de Sion : « Vous vous êtes approchés de la montagne de Sion, de la ville du Dieu vivant, de la Jérusalem céleste. » *Hebr. xii, 22.* Je m'étonne donc qu'un des nôtres ait entendu par ces enfants les deux fils d'Isaïe, conçus et engendrés par la prophétesse sa femme, Jasub et Emmanuel, dont l'aîné aurait été une figure de la réprobation du premier peuple de Dieu, et le second, de l'adoption des Gentils. Celui qui admet une telle explication devra logiquement admettre que le prophète Osée eut réellement une courtisane pour épouse.

« Et lorsqu'ils vous diront : Consultez les magiciens et les devins qui parlent avec rage dans leurs enchantements, répondez-leur : Chaque peuple ne consulte-t-il pas son Dieu, et ne parle-t-il pas aux morts de ce qui regarde les vivants ? C'est plutôt à la loi de Dieu qu'il faut recourir et au témoignage qu'il rend de lui-même. S'ils ne parlent point de cette sorte, la lumière du matin ne luira point pour eux ; et ce peuple sera

versi fueritis quasi unus de pueris, non intrabitis in regnum celorum. » *Matth. xviii, 3.* Puer autem efficitur novi Evangelii predicator, qui deponit veterem hominem, qui corrumpitur in desiderii seductionis, et induitur novo, qui renovatur in cognitionem juxta imaginem Creatoris. Habitare autem Dominum exercituum in monte Sion, idem Apostolus scribit : « Accessit ad montem Sion et civitatem Dei viventis, Jerusalem celestem. » *Hebr. xii, 22.* Unde miror quemdam nostrorum, pueros istos duos Isaïa filios intelligere, quos de prophetisse mulieris conceptione generavit, Jasub videlicet et Emmanuel, quorum prior in abjectione gentium processerit. Quod qui recipit, consequenter et Osée prophetam vere meretricem uxorem habuisse firmabit.

« Et cum dixerint ad vos : Querite a Pythonibus et a divinis, qui strident in incantationibus suis ; numquid, non populus a Deo suo requirit pro visis a mortuis ? Ad legem magis et ad testimonium. Quod si non dixerint juxta verbum hoc, non eis erit malitiosa lux. Ex transit per eam ; cornet, et esuriet ; et cum esurierit, irascetur, et maledicti regi suo, et Deo suo. Et suspicet sursum, et ad terram intuebitur, et ecce tribulatio et tenebre, dissolutio, angustia, et caligo peregrinatio ; et non poterit avolare de angustia sua. » *Isa. viii, et seqq.* Si Isaïa prophete vox est, ut Judæi aestimant : « Ecce ego et pueri mei, quos mihi dedit Dominus, in signum et in portentum futurorum Israelis, » et hæc que sequuntur, ipse ad discipulos suos credendum est dicere. Cum dixerint, inquit, ad vos gentes et populi, de quibus supra lectum est : « Infirmamini, populi, et vincimini ; » quid prophetas vultis audire, quid Isaïa verbis decipimini, et illum putatis que ventura sunt nosse ? querite magis a Pythonibus et a divinis, qui strident in incantationibus suis (pro quibus LXX interpretati sunt : « Qui de terra loquantur, qui de ventre clamant ; » omnis enim qui de terra est, de terra loquitur, *Joan. iii, 31,* et cujus Deus venter est, et gloria in confusione ejus, *Phil. iii, 19,* de ventre clare credere est) ; vos respondete eis, et dicite : « Numquid non populus a Deo suo requirit pro visis a mortuis ? » Si vos, inquit, pro varietate idolorum vestrorum (non enim unum, sed plures habetis deos) eos consulitis, quos deos arbitramini, et a mortuis sive mortuorum hominum simulacris, de

vagabond sur la terre, il tombera, il souffrira la faim, et, dans cette faim, il se mettra en colère, il maudira son roi et son Dieu, il jettera ses yeux tantôt au ciel et tantôt sur la terre, et il ne verra partout qu'affliction, ténèbres, abattement, serrement de cœur, obscurité profonde, qui le persécuteront sans qu'il puisse s'échapper de cet abîme de maux. » *Isaï. viii, 19* et *seqq.* Si, comme le pensent les Juifs, c'est le prophète Isaïe qui parle en ces termes : « Me voici, moi et les enfants que m'a donnés le Seigneur, pour être un signe miraculeux et un prodige dans Israël, » il faut croire également qu'il adresse à ses disciples les paroles qui suivent. Lorsque, s'écrie-t-il, les Gentils et les peuples, frappés tout-à-l'heure de cette menace divine : « Coalisez vos forces, ô peuples, et vous serez vaincus, » vous direz : Pourquoi écoutez-vous les Prophètes, et vous laissez-vous tromper aux paroles d'Isaïe, dans la croyance qu'il sait ce qui doit arriver ? consultez plutôt les magiciens et les devins, qui grincent des dents en leurs enchantements (au lieu de cela, la version des Septante porte : « Qui parlent de dessous terre, qui orient du fond de leur ventre, » et, en effet, celui qui est esclave de la terre parle, en quelque sorte, de dessous terre, *Joan. iii, 31*, et celui qui fait son Dieu de son ventre et qui met sa gloire dans sa propre honte, *Philipp. iii, 19*, paraît crier du fond de son ventre), répondez-leur ceci : « Chaque peuple ne consulte-t-il pas son Dieu, au lieu de parler aux morts de ce qui

tur, et ecce tribulatio et tenebre, dissolutio, angustia, et caligo peregrinatio ; et non poterit avolare de angustia sua. » *Isa. viii, et seqq.* Si Isaïa prophete vox est, ut Judæi aestimant : « Ecce ego et pueri mei, quos mihi dedit Dominus, in signum et in portentum futurorum Israelis, » et hæc que sequuntur, ipse ad discipulos suos credendum est dicere. Cum dixerint, inquit, ad vos gentes et populi, de quibus supra lectum est : « Infirmamini, populi, et vincimini ; » quid prophetas vultis audire, quid Isaïa verbis decipimini, et illum putatis que ventura sunt nosse ? querite magis a Pythonibus et a divinis, qui strident in incantationibus suis (pro quibus LXX interpretati sunt : « Qui de terra loquantur, qui de ventre clamant ; » omnis enim qui de terra est, de terra loquitur, *Joan. iii, 31,* et cujus Deus venter est, et gloria in confusione ejus, *Phil. iii, 19,* de ventre clare credere est) ; vos respondete eis, et dicite : « Numquid non populus a Deo suo requirit pro visis a mortuis ? » Si vos, inquit, pro varietate idolorum vestrorum (non enim unum, sed plures habetis deos) eos consulitis, quos deos arbitramini, et a mortuis sive mortuorum hominum simulacris, de

regarde les vivants ? Puisque vous, dit le Prophète, à cause de la diversité de vos idoles (car vous avez, non pas un seul, mais plusieurs dieux), vous consultez ce que vous croyez être des dieux, et puisque vous interrogez les morts ou les simulacres d'hommes morts sur ce qui concerne les vivants, combien plus devons-nous écouter notre Dieu, quand il nous parle par les Prophètes ? Isaïe instruit donc ses disciples, et les ramène à la Loi et au témoignage que Dieu rend de lui-même. Si, leur dit-il, quelque doute vous tourmente, sachez qu'il est écrit : Les nations, que le Seigneur votre Dieu dispersera en votre présence, mettront leur confiance dans les songes et dans les devins ; mais cette tradition n'est point celle que le Seigneur votre Dieu vous a laissée en ces termes : « Le Seigneur votre Dieu vous suscitera un Prophète d'entre vos frères, comme moi ; c'est lui que vous écouterrez. » *Deut. xviii, 15.* Par conséquent, si vous voulez être sûrs, recourez plutôt à la Loi et aux témoignages des Ecritures. Fauté par votre assemblée de chercher la parole de Dieu, elle n'aura point la lumière de la vérité, mais elle sera plongée dans l'erreur et les ténèbres. La lumière ira au-delà d'elle, c'est-à-dire de votre nation ou de votre terre, et vous tomberez, et vous aurez faim, et, dans votre faim, vous vous mettez en colère, selon cette parole de l'Écriture : « S'ils ne sont point rassasiés, ils murmureront ; » *Psal. lxxviii, 16 ;* vous maudirez Dieu votre roi, et dans vos maux, tantôt

viventibus queritis, quanto magis nos Deum nostrum per prophetas audire debebitis ? Docet ergo discipulos, et infert ad legem magis et ad testimonium. Si de aliquo, inquit, dubitatis, scitote scriptum : Gentes, quos Dominus Deus tuus disperdet a facie tua, somnia audiant et divinos ; tibi autem non ita tradidit Dominus Deus tuus : « Propheta vobis suscitat Dominus Deus vester de fratribus vestris, sicut me, illum audietis. » *Deut. xviii, 15.* Unde si vultis nosse que dubia sunt, magis vos legi, et testimonium tradite Scripturarum. Quod si noluerit vestra congregatio verbum Domini querere, non habebit lucem veritatis, sed versabitur in errore tenebrisque. Lux pertransibit eam, hoc est, congregationem vestram, sive terram, et corruebit, et esurierit, et cum esurierit, irascetur, et maledicti erunt illud quod scriptum est : « Et cum non fuerint saturati, murmurabunt ; » *Ps. lxxviii, 16 ;* et maledictis Deo regi vestro, et in necessitatibus vestrum aspicietis in eorum, et in terram dorsum, et ecce tribulatio et tenebre, dissolutio genarum ; et mentis angustia, et caligo oculorum, et non poteritis erui de angustia. Hæc juxta Hebræos. Ceterum, ut supra